

Paris,
le lundi 21 mars 2011

Émetteur : Direction Projet Complémentaire santé

Objet : Grille des garanties et tableau des cotisations complémentaire santé à compter du 1er avril 2011

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Vous voudrez bien trouver ci joint la grille des garanties Frais de santé (annexe1), la grille des garanties en matière d'optique (annexe 2) ainsi que le tableau des cotisations (annexe 3) applicables à compter du 1er avril 2011, conformément à la décision prise par la Commission paritaire de pilotage le 26 janvier 2011.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil régional, l'expression de mes sentiments distingués.



Philippe Renard
Directeur

**Document(s) annexe
(s) :**

- Grille garanties Frais de sante,
- Grille garanties optique,
- Montant des cotisations,